

Les monologues du mépris

Le 23 septembre 2024

Bien que l'UFAP locale ait toujours fait en sorte de maintenir le dialogue social, nous ne pouvons que nous rendre à l'évidence : le nouveau Directeur gère notre établissement dans l'indifférence la plus totale envers tous les personnels.... Il impose à tour de bras notes de services obsolètes, modification de l'organigramme Officier sans la moindre consultation du CSA, modification des fiches de postes des brigadiers chefs et surveillants sans même prendre la peine d'inscrire le point à l'ordre du jour du défunt dialogue social.

Après s'être approprié la proposition de planning faite par des surveillants volontaires, notre directeur autodidacte (mais aussi à côté de la plaque) organise des pseudo réunions au pied levé afin d'assouvir sa passion pour les monologues. Il y excelle alors en maniant à merveille l'art oratoire en solo tel un politicien adaptant son discours à géométrie variable en fonction de son interlocuteur. Et gare à celui qui, parmi les gueux, osera interrompre la quintessence de son art : il en subira le courroux.

Comble du grotesque visant à flatter un égo surdimensionné, notre directeur n'a rien trouvé de mieux que de placarder dans son bureau :

*Je ne suis pas superman
Je suis Directeur !!
C'est presque pareil !!*

Voilà au moins une chose à propos de laquelle nous sommes d'accord : Saint-Mihiel n'a pas besoin d'un homme en collant affublé d'un cape, mais simplement d'un directeur apte à la fonction et disposant des qualités requises, ni plus, ni moins.

Pour un dialogue, il faut être au moins deux... Notre directeur se la joue ostensiblement en solo si bien que l'UFAP ne peut qu'acter l'impossibilité du dialogue et en tire désormais les conclusions qui s'imposent !!!

Sauf que la population pénale est de plus en plus difficile à gérer et les surveillants exténués dans le difficile contexte de pénurie RH que chacun connaît... Et quand il va falloir aller au carton, Superman va-t-il enfiler sa cape ou envoyer les gueux au tapis ?

L'UFAP Saint-Mihiel ne cesse de tirer la sonnette d'alarme.

Une question se pose désormais à défaut de pouvoir exprimer un droit d'alerte lors d'un CSA : qui sera le responsable du prochain drame (agression grave ou collègue désespéré par tant de mépris qu'il en vient à péter un câble) ?

Le soliste sera-t-il l'unique responsable ? Ou bien la DISP qui laisse nos SOS dans l'indifférence la plus totale.... ?

Pour le bureau local
Le secrétaire